

Département
D'EURE ET LOIR

ARRONDISSEMENT
DREUX

Caisse des Ecoles
VERNOUILLET



BUDGET :
CAISSE DES ECOLES

OBJET :
Convention entre la Ville
de Vernouillet, la ville de
Dreux, le CCAS de la Ville
de Dreux et la Caisse des
Écoles de la ville de Dreux
pour la fourniture de repas
au restaurant municipal

**Date de la
convocation
du Conseil
d'Administration**
21/03/2022

DG-2022-21

Acte certifié exécutoire après
transmission aux services préfectoraux
Publication ou affichage le
notification le

22/12/2022

REPUBLIQUE FRANCAISE
**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA CAISSE DES ECOLES**



L'an DEUX MILLE VINGT ET UN, le VINGT-HUIT MARS 2022 à 16H00, le Conseil d'Administration, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Damien STEPHO, Président de la Caisse des Ecoles.

Présents : Damien Stépho, Karine Bénabi, Nicole Montigny, Josiane Emond
Excusés : Patrick Chevalier, Sylvie Ledoux, Olivier Cassonnet, Youssef Lamrini
Assistaient également : Jean-Michel Bouchet, Sandrine Harreau, Déborah Geny

Mme Benabi a été élue secrétaire

Suite au transfert de compétence de la restauration scolaire de la Caisse des Écoles à la ville de Vernouillet, certaines conventions doivent être mise à jour.

Par conséquent, il convient de contractualiser avec la ville de Dreux, le CCAS de la ville de Dreux et la Caisse des Écoles de la ville de Dreux pour la fourniture des repas au restaurant administratif.

Cette convention précise les modalités d'accueils, d'inscriptions, de fonctionnement et de facturation des repas pris par les agents au restaurant administratif.

Il est demandé aux membres du Conseil Municipal d'autoriser M. le Maire à signer cette convention.

Ayant entendu l'exposé de Monsieur Le Président,
Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration

- **DECIDE**, à l'unanimité, d'autoriser M. le Président à signer les conventions entre la Ville et le CCAS de la Ville pour la fourniture de repas au restaurant municipal.

ET ONT SIGNE les membres présents
Pour copie certifiée conforme

Le Président de la Caisse des Ecoles



Damien Stépho